

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte = Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di storia religiosa e culturale

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 112 (2018)

Artikel: Congrès sacerdotaux français et congrès du Tiers-Ordre franciscain à la fin du 19ème siècle : lignes de ruptures à l'intérieur et tensions vers l'extérieur

Autor: Tertünte, Stefan / Neuhold, David

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-842396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Congrès sacerdotaux français et congrès du Tiers-Ordre franciscain à la fin du 19^{ème} siècle – Lignes de ruptures à l’intérieur et tensions vers l’extérieur

Stefan Tertünte/David Neuhold

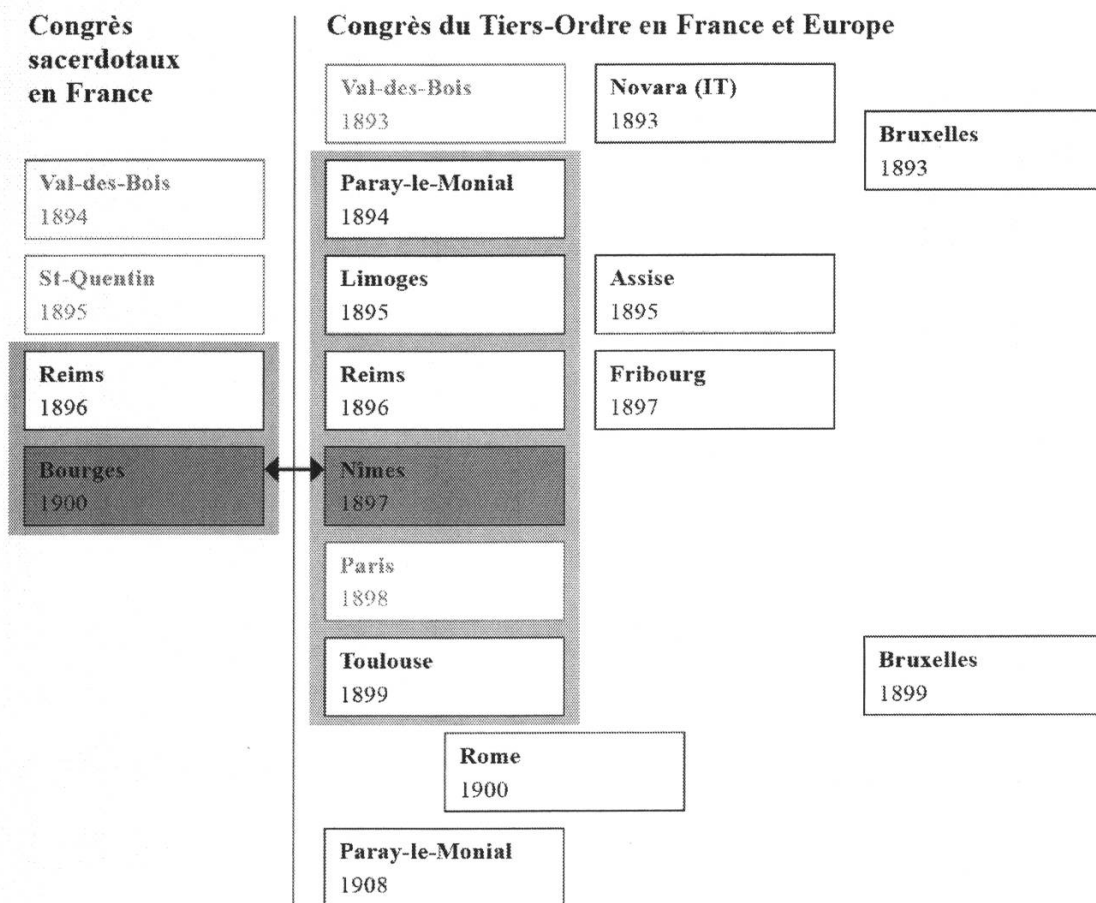
Le fait que dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle des acteurs ecclésiaux se réunissent, se concertent et prennent des décisions n’est pas du tout un phénomène nouveau. Une longue tradition dans l’histoire religieuse catholique est là pour en témoigner. Pour la France, il suffit de rappeler l’assemblée du clergé en 1682 qui aboutit aux résolutions dites les «quatre articles gallicans».¹ A l’époque il s’agissait de limiter les ingérences papales. Ce qui est inédit à la fin du 19^{ème} siècle, ce sont le cadre général, les conditions et la multiplication de telles réunions, que nous désignerons comme «congrès». D’un côté les moyens et les réseaux de transport facilitent rassemblements et réunions, d’un autre côté une nouvelle culture d’organisation ecclésiale – avec la papauté revigorée comme acteur important – promeuvent et amplifient le phénomène des congrès. Des initiatives très diverses s’épanouissent à travers cette forme de rencontre. Elles sont accompagnées de nouveaux organes de presse et de stratégies de communications inédites. Elles sont rendues possibles par les libertés juridiques. Cela se vérifie également en dehors du «monde catholique», comme par exemple dans le domaine des sciences où les congrès poussent comme des champignons.

Dans cette brève intervention nous examinerons deux types de congrès, exemplaires pour ce «temps des congrès catholiques»² et cela dans une période où

¹ Heinrich Denzinger/Peter Hünermann, *Enchiridion Symbolorum, definitionum et declarationum de rebus fidei et morum*, Freiburg i. Br. 2010, § 2281–2284. Un grand remerciement aux PP. Dubray et Flammang SCJ/Paris pour leur aide linguistique. Toutes les images et les textes de source proviennent des archives romaines des prêtres du Sacré-Cœur.

² Cf. Claude Langlois/Christian Sorrel, *Le temps des congrès catholiques. Bibliographie raisonnée des actes de congrès tenus en France de 1870 à nos jours* (Bibliothèque de l’école des hautes études. Sciences religieuses 141), Turnhout 2010, 119–123 (congrès du Tiers-Ordre franciscain), 124–125 (congrès sacerdotaux de Reims et Bourges).

ce phénomène atteint un sommet considérable. Pourtant au cœur même de cette explosion spectaculaire s'inscrit déjà le germe d'un déclin. Un aperçu sur leur postérité nous permet facilement de le constater. Dans la dernière décennie du 19^{ème} siècle se réunissent soit les protagonistes du clergé diocésain français, soit ceux du Tiers-Ordre franciscain. Ce dernier connaît un essor considérable et comprend des membres des Ordres religieux (même non franciscains) d'autres, du clergé séculier et des laïques. La tradition du Tiers-Ordre remonte jusqu'au 13^{ème} siècle, c'est-à-dire aux temps de Saint François. De manière analogue au Tiers-Ordre on observe un essor quantitatif équivalent pour le clergé séculier, qui se reconstruit après la Révolution Française et qui connaît un véritable épanouissement.



Schema 1: Congrès sacerdotaux français (Reims et Bourges) et congrès du Tiers-Ordre franciscain à la fin du 19^{ème} siècle.

René Remond (1964),³ Jean Marie Burnod (1991)⁴ et avant eux Jean-Marie Mayeur, tous historiens renommés se sont occupés de ces phénomènes – même

³ René Remond, Les deux congrès ecclésiastiques de Reims et de Bourges 1896–1900, Paris 1964.

s'il ne s'agit pas de travaux récents. Les résultats de leurs recherches sont pris en compte dans notre contribution. Nous ne pouvons et nous ne souhaitons pas modifier ou revoir leurs travaux, mais plutôt les prolonger. Pour cela nous utilisons du matériel d'archives, tiré de l'*Archivio Dehoniano Roma* (ADR). Une autre remarque: dans nos recherches nous n'avons pas eu l'impression que ces réunions préoccupaient beaucoup d'historiens, encore moins en dehors de la francophonie. Elles restent des sujets très marginalisés. En plus nous avons dû constater que des recherches d'archives à Rome et en Suisse ne se sont pas révélées fécondes.⁵

Lignes de rupture à l'intérieur – tensions à l'extérieur

Il va de soi que de telles réunions ne se déroulent pas sans tensions, ce qui est normal. En ce qui nous concerne, les conflits ont été amplifiés par des circonstances politiques extérieures et par des transformations sociétales générales: l'enjeu global demeurant la position de l'Eglise face à la modernité. Les assemblées du Tiers-Ordre franciscain quant à elles s'inscrivent dans le sillage des encycliques *Humanum Genus* et *Rerum Novarum* et donc de l'engagement social et politique de Léon XIII, lui-même membre des tertiaires. Les congrès sacerdotaux, de leur côté, ciblent plutôt la situation politique, voir républicaine en France. La Troisième République (1870–1940), après quelques crises, a réussi à s'installer; un événement provisoire se trouve donc institutionnalisé et consolidé. L'Eglise, loin de l'alliance entre le trône et l'autel doit faire face à un fort vent contraire... Mais dans l'Eglise aussi le neuf et l'original se font sentir. Les congrès s'offrent comme moyens d'expression et de diffusion de ces nouveautés. Tous ne l'ont pas apprécié.

De la part du vénérable Tiers-Ordre, une nouvelle orientation sociale et communautaire est proposée, au-delà des formes privées de piété. Cela ne pose aucun problème, quand il s'agit d'être pragmatique et paternaliste, de s'engager dans des œuvres concrètes. Mais quand il s'agit d'envisager une nouvelle «théorie» et donc d'élaborer un nouveau fondement doctrinaire, le mouvement est confronté à de graves conflits internes. C'est surtout lors du congrès de Nîmes en 1897 que ces divergences éclatent. Aujourd'hui encore la variété des thèmes traités autour d'une critique générale de l'individualisme et du capitalisme reste impressionnante. Moins impressionnant, à notre regard actuel, apparaît le véritable anticapitalisme dont les multiples nuances vont de l'anti-protestantisme à l'antisémitisme. Un ennemi, réel ou imaginaire, renforce la

⁴ Jean-Marie Burnod, *Le mouvement social franciscain en France à la suite de Rerum Novarum (1893–1901)*, Paris 1991.

⁵ Le site www.gallica.fr en revanche permet au moins une reconstruction de l'écho des congrès dans les médias de leur temps.

motivation et produit plus de cohésion, offre une identité «négative», une identité «contre». Dans le moment même où la prospérité pour une large partie de la population – pour «le peuple» duquel on se sent l’allié – devient un objectif aux yeux des tertiaires importants ayant en vue des mesures structurales, «démocratiques», participatives, interventionnistes, s’élèvent du sein des cercles conservateurs des voix mécontentes. Ces derniers restent plutôt attachés à des valeurs comme la hiérarchie, l’ascèse, le paternalisme et la bienfaisance. Ils mettent en cause la singularité d’une morale et d’une éthique chrétiennes, soulignant son profil confessionnel. Dans les débats en cours, une des questions principales est de savoir comment traiter l’argent et la richesse.⁶ Une autre discussion, peut-être encore plus passionnée est la suivante: de quel côté Léon XIII se positionne-t-il et qui peut l’invoquer et l’interpréter authentiquement? Ici on décèle un germe de tension et de division: Qui peut se vanter d’être en ligne directe avec l’autorité centrale dans le monde catholique?

Tournons maintenant notre attention vers les congrès sacerdotaux en France qui dans leur déroulement même se présentent plutôt exempts de conflits: Le principal promoteur des deux grandes réunions de 1896 à Reims et de 1900 à Bourges est le personnage typique du prêtre politique: l’Abbé Lemire, individualité fascinante encore jusqu’à notre époque.⁷ Evidemment dans ces réunions comme aussi dans les rencontres préparatoires de Val-des-Bois et de Saint-Quentin ce qu’on appelle la «question sociale» est bien présente, et même se révèle centrale. Mais leur caractère local, le contexte français dans lequel elles s’inscrivent sont beaucoup plus marqués. Au sein des problématiques socio-pastorales est posée la question du Ralliement, de la réconciliation avec la République. C’est un point central, source de divergences. Les traditionalistes (autrement dit les monarchistes et les légitimistes) se confrontent aux démocrates. Souvent les démocrates eux-mêmes dans leur évolution personnelle ont changé de camp, tel un Lemire ou un Dehon, dont on parlera plus tard. Si les défenseurs d’une «tradition présumée» ne sont pas fortement présents dans les congrès, c’est de l’extérieur qu’ils cherchent à discréditer fortement cette nouvelle orientation née dans le clergé, fondée sur l’expérimentation et l’actualisation.

⁶ Cf. David Neuhold, *Die Kirche, das Geld und die Nation. Historisch-kritische Blicke auf P. Léon G. Dehon (1843–1925), den Gründer einer modernen Ordensgemeinschaft*, Juni 2017 (Theologische Fakultät Fribourg), 159–166 («Ein neuer Armutsstreit am Ende des 19. Jahrhunderts?»)

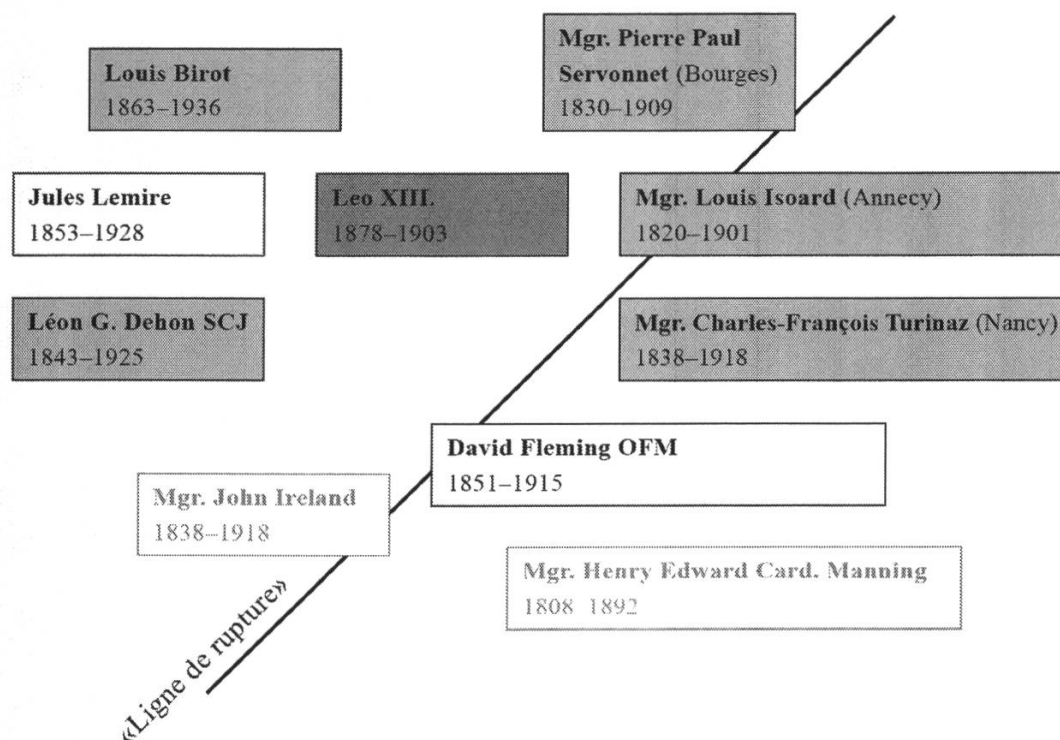
⁷ Cf. seulement Jean-Pierre Delannoy/Jean-Pascal Vanhove (Ed.), *Abbé Jules Lemire, Cahiers*, tome I: 1893–1915 et tome II: 1916–1928, Hazebrouck 2013, ici tome I, 311 (Reims), 464–469 (Bourges), surtout 467 («discours magistral de M. Birot»).

*Comparaison de deux formes de congrès –
Nîmes 1897 et Bourges 1900. Différences et points communs*

Nous ne pouvons pas présenter ici le contenu très riche de ces deux congrès. Comme souvent, une comparaison peut néanmoins aider à les profiler: Les congrès du Tiers-Ordre franciscain présentent clairement, selon un terme qui décrit notre cercle célèbre d'aujourd'hui, une intention et une dimension «transnationale». D'un côté, au niveau des acteurs internationaux, d'un autre côté au niveau de la géographie. En effet, en 1900 Rome accueille un congrès international du Tiers-Ordre franciscain – marqué par une très forte influence française. Ce choix du lieu est dû – nous l'avons déjà dit – à une histoire «interne», étant donné que dans les réunions précédentes les participants se sont disputés le droit d'être les authentiques porte-parole du pape. Aussi, dans la préparation du congrès de 1900 une accentuation transnationale ou spécifiquement ultramontaine se fait jour. Sur le champ de bataille entre groupes traditionnels-conservateurs et démocratiques-inconditionnels la grande question posée reste celle d'une herméneutique de Léon XIII, devenu alors au Vatican un grand vieillard. D'ores et déjà à ce moment-là une bataille farouche se déroule qui concerne son héritage et l'avenir après lui.

Comme nous l'avons dit, les réunions cléricales de Reims et de Bourges présentent un caractère très national, très français. A l'occasion de la célébration des 1500 ans de la catholicisation de la France beaucoup de réunions et de pèlerinages ont eu lieu à Reims,⁸ parmi lesquels on découvre en 1896 un congrès sacerdotal, sous l'appellation officielle de «pèlerinage national sacerdotal». Plus que la personnalité de Léon XIII, c'est le contexte politique républicain en France qui constitue le point de référence de nombreux débats. Ainsi les évêques français conservent une importance centrale, dans le cadre des réunions sacerdotales, importance qu'ils n'ont pas pour les congrès des tertiaires franciscains. Ceux-ci se déroulent sous le patronage d'un supérieur général (franciscain ou capucin) au sein desquels le Pape peut intervenir plus directement. Ainsi après l'euphorie du congrès de Bourges en 1900, le discours en quelque sorte «paradigmatique» de Louis Birot (1863–1936), vicaire général d'Albi, va susciter polémiques et confrontations dans l'épiscopat français.

⁸ Cf. Martin Simpson, *France at Reims: The Fourteenth Centenary of the Baptism of Clovis*, 1896, Paper 2013, University of the West of England, <http://eprints.uwe.ac.uk/22097>.



Schema 2: Quelques acteurs importants pour des Congrès catholiques vers 1900.

Le «protecteur» du congrès sacerdotal, l'archevêque de Bourges, Mgr. Servonnet, s'oppose aux évêques de Nancy et d'Annecy. Finalement Rome doit arbitrer une controverse très complexe. On arrête alors une décision préliminaire sans pour autant clore définitivement le conflit engagé: Le bouillant évêque d'Annecy est invité à s'excuser expressément auprès de son homologue à Bourges – c'est ce qu'il fait de manière formelle, sans se montrer franchement repent, ni profondément réconcilié.

Peut-il exister des congrès ecclésiastiques? Terminologie et Idéologie

Un élément important dans ce contexte brûlant consiste justement dans la question fondamentale: peut-il exister des congrès destinés spécialement aux prêtres? Si pour les congrès du Tiers-Ordre, composés de tous les états de l'Eglise, le mot «congrès» n'est pas objet de contestation, en revanche depuis celui de Bourges, une interrogation terminologique et idéologique subsiste et reste source de tension. Nous faisons ici le choix d'entendre deux voix critiques: celle de Mgr Isoard/Annecy et celle de Mgr Turinaz/Nancy. D'abord, il nous faut prendre en considération une nuance de nature apparemment «linguistique».

Pour le premier, Isoard, le plus dur critique épiscopal des réunions sacerdotales, le terme de «congrès», ne présente guère de signification positive. Il se définirait plutôt à ses yeux comme une discussion libre, aux issues franchement ouvertes, et assortie de résolutions et de vœux, voire de décisions. Isoard distingue le concept de «congrès» de celui d'une «réunion» qui semble, selon ses vues, une assemblée placée sous l'autorité d'un responsable. Cela représente certes une astuce rhétorique intelligente. C'est ainsi que l'évêque essaie de se justifier, quand il reçoit de Rome l'invitation de devoir s'excuser auprès de son collègue. Cet usage terminologique se révèle pour notre thème et pour notre petit congrès – à moins qu'il s'agisse plutôt d'une réunion? – important, ici à Fribourg, et aussi de manière plus générale. Car la rencontre des prêtres à Bourges, originellement conçue comme une «réunion» et comme telle bénie par le Pape, selon Isoard, serait devenue alors un véritable et problématique «congrès»: Selon les termes mêmes d'Isoard dans les *Annales catholiques*, «elle est devenue un congrès.» Or, dans les habitudes contemporaines, poursuit l'article,

«un congrès est une réunion de personnes qui discutent certains intérêts, émettant des vœux sur diverses questions, puis présentent ces vœux, soit au gouvernement, soit à quelque autorité compétente, en disant: Voilà ce que nous souhaitons; voilà ce que vous devez faire pour bien faire. – La réunion de Bourges a eu ce caractère. Les prêtres qui en faisaient partie ont tracé un programme; en fait, les évêques sont invités à y conformer leur conduite.»⁹

Résumant brièvement: Il ne peut pas y avoir de congrès sacerdotaux, ainsi raisonnait l'évêque dans sa (faible) lettre d'excuse du 28 janvier 1901, car ils confondraient, pensait-il, la tradition ecclésiale pour arriver à des décisions.

Trois mois auparavant, après le congrès de Bourges, l'évêque d'Annecy s'était exprimé directement. Il l'avait fait de façon violente lors d'un discours devant son propre clergé diocésain, auquel il avait interdit de prendre la route pour Bourges. Ce discours de fin septembre 1900 constitue le fil narratif d'une scène de bataille très développée. On parle des ennemis de l'Eglise, qui existent bien sûr, mais de manière occultée et cachée, ils se manifestent aussi à l'intérieur de l'institution. Parmi ceux-ci, pourrait figurer l'Abbé Lemire, qui en tant que prêtre politique et républicain obscurcirait le profil traditionnel du prêtre et du coup apparaîtrait comme l'initiateur des réunions sacerdotales. Celles-ci seraient susceptibles de promouvoir le parlementarisme au sein de l'Eglise. Une démocratisation à l'œuvre dans l'Eglise, évoquant une sorte de lutte de classe anarchique à l'intérieur d'elle-même faisait peur à Isoard. La référence à la constitution civile du clergé de l'époque révolutionnaire ne pouvait pas manquer d'apparaître, laquelle a historiquement conduit à une sorte de «schisme» – «le schisme d'aujourd'hui, c'est un syndicat professionnel de

⁹ *Annales catholiques*. Revue religieuse hebdomadaire de la France et de l'Eglise, 30 (1901), 30.03.1901, 324–329, ici 326.

prêtres».¹⁰ Il est intéressant de noter combien dans cette question les arguments de légitimation et de dé-légitimation se construisent autour de références historiques; de l'autre côté c'est l'actualité contemporaine qui entre dans le débat. L'allusion à un prétendu «syndicat de prêtres» en constitue un exemple significatif.



Mgr. Isoard (Ancey)



Mgr. Turinaz (Nancy)

Revenons brièvement sur un autre protagoniste critique: Dans sa publication au titre éloquent: *Les périls de la foi et de la discipline dans l'Église à l'heure présente*, l'évêque Turinaz de Nancy s'adonne à la polémique. Cet évêque considère également les congrès cléricaux du tournant du siècle comme une menace pour l'autorité épiscopale, et bien plus encore, pour l'autorité tout court:

«Pourquoi pas – déclare-t-il – des congrès de soldats et de conscrits transmettant leurs avis ou leurs décisions à leurs généraux et au conseil supérieur de la guerre? Pourquoi pas des congrès de sacristains délibérant sur le service des églises et l'administration des paroisses; des congrès de servantes pour régler les réceptions et les relations de MM. les curés?»¹¹

On craint de se trouver engagé sur une savonneuse pente démocratique. Turinaz n'est pas entièrement opposé aux assemblées de prêtres mais le «respect pour l'autorité épiscopale» doit être observé; d'où un de ses jugements lapidaires: «Les congrès ecclésiastiques, dans les conditions où ils ont été constitués, ne sont pas conformes aux traditions de l'Église catholique.»¹² Même si Turinaz ajoute qu'il accepterait comme possibles des ajustements et des réformes, il se réfugie dans un tutorisme fondé sur la tradition et l'histoire. Dans une

¹⁰ *Annales catholiques*. Revue religieuse hebdomadaire de la France et de l'Église, 29 (1900), 27.10.1900, 187–197, ici 195.

¹¹ Charles François Turinaz, *Les périls de la foi et de la discipline dans l'Église de France à l'heure présente*, Nancy/Paris 1902, 51.

¹² Turinaz, *Les périls de la foi et de la discipline* (voir note 10), 51.

Église qui, au cours de son histoire, en France, a traversé beaucoup de crises, jamais les prêtres n'auraient imaginé de se réunir d'une telle manière. Turinaz souligne que seraient, en revanche, nécessaires quelques «prêtres de la plus haute valeur, des docteurs illustres, de grands saints»,¹³ c'est-à-dire des leaders – et évidemment la présence de l'autorité épiscopale. L'un n'exclut pas l'autre.

Des craintes semblables à celles que l'on vient de décrire ne se produisent pas chez les évêques quand il s'agit des congrès du Tiers-Ordre. Ceux-ci agissent sur un terrain jugé moins dangereux par eux pour la vie de l'Église. Ainsi l'étiquette «congrès» n'est pas explicitement évoquée par les évêques dans le cas des tertiaires – au moins pour ce que nous avons pu constater.¹⁴ Les deux formes de congrès, celle du clergé séculier et celle des tertiaires franciscains, ont en commun la référence à Rome. Dans le contexte de Bourges, il est vrai, elle semble être plus faible. Néanmoins, comme nous l'avons vu, Isoard est contraint de donner son interprétation à la référence à Rome, selon laquelle l'assemblée de Bourges a certes obtenu l'approbation romaine préalable – mais seulement comme «réunion» et non comme «congrès». Grâce à cette distinction subtile, Isoard peut affirmer sa fidélité et son adhésion à Rome. De cette adhésion, on le voit, il n'existe manifestement aucun moyen de faire l'économie.

Transnationalité sur le terrain français: Rome comme carrefour et le monde anglo-saxon comme «source d'inspiration»

Ce n'est pas uniquement sur le plan des proclamations et des discours que Rome joue un rôle important. Le revers de la médaille catholique romaine consiste dans le jeu très profane du pouvoir. Pour cela, prenons le cas emblématique d'un discours de Louis Birot à Bourges. Animé d'une dynamique entraînante il devient un véritable discours programmatique.¹⁵ Les thèmes majeurs de ce discours ont fait tellement de bruit, qu'en 1913 Birot est encore considéré comme «hérétique»¹⁶ et que bien que très doué et inséré dans un bon réseau de relations, il n'a pas fait de carrière ecclésiastique. Que fait-il exactement à Bourges? Lors du congrès sacerdotal il se plaint d'avoir à faire à un «patriotisme

¹³ Turinaz, *Les périls de la foi et de la discipline* (voir note 10), 52.

¹⁴ Même si pour le congrès à Nîmes en 1897 une liste d'évêques soutenant le projet fait défaut. Pour les éditions précédentes de telles listes existent; Burnod, *Le mouvement social franciscain* (voir note 4), 98.

¹⁵ Cf. l'intégralité du texte dans la documentation en annexe.

¹⁶ Cf. ASV, Arch. Part. Pio X b. 116, 1016r «Gli avversarii del Maurras, v.g. il Rever. Jules Pierre (un énergumène), l'ex-gesuita Lugan, amico intrinseco dell'eretico Birot di Albi, ecc., sono (da tutti gli uomini assennati che con[on]oscono la questione) pubblicamente ritenuti come falsarii, nelle loro citazioni smezate dei testi di Maurras.» (Pio Arm. Sabadel OFMCap, lettre à Pie X., début 1914).

sombre», à un patriotisme triste, tout imprégné de gémissements et de soupirs, tourné entièrement vers l'évocation d'un passé meilleur. Birot exhorte les catholiques à rejoindre la société moderne et à construire une relation positive avec le monde nouveau – y compris la République. On devrait aimer le temps dans lequel on vit.

«Nos dogmes, Messieurs, ne sont pas des prisons: ce sont des larges et belles routes»,¹⁷ déclare-t-il à Bourges. Dans le cadre d'un catholicisme ouvert et généreux, il réclame la liberté pour l'Église, mais cet appel à la «libertas ecclesiae» reste plutôt modeste: Birot ne veut pas argumenter à partir d'une préférence historiquement fondée, il n'exige pas de privilèges, mais tenant compte tout simplement de la situation contemporaine, il veut seulement revendiquer la liberté de proclamer l'évangile. Ce qui fait la force de son discours c'est que Birot, servi par une éloquence puissante, quoique toujours simple et claire, décrit le processus historique de l'émancipation de l'Église par rapport à l'État. Ce processus offre, à ses yeux, des possibilités tout à fait nouvelles et fructueuses:

«L'erreur serait d'imposer à l'action de l'Église des frontières trop étroites. [...] Il faut étendre le corps de l'Église aussi loin que la plasticité de sa foi et de sa discipline le permette; au-delà, il faut laisser agir l'esprit.»¹⁸

Donc un appel à de nouveaux horizons, ouverts sur une perspective généralement optimiste dirigée vers l'avant. – C'était un peu «fort de café» pour les prophètes du malheur!

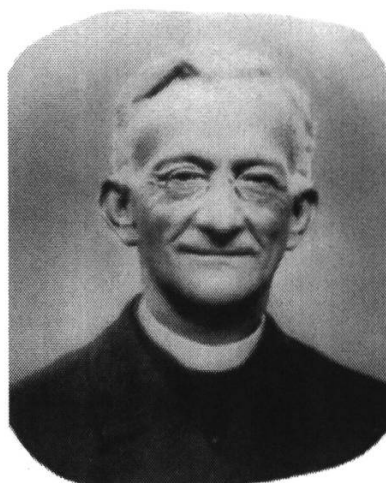
Pour certains, ces propos vont décidément trop loin, d'autant plus qu'ils sont proférés dans une assemblée et en face de centaines de prêtres. D'autres, au contraire, sont «tout feu tout flamme» – telle la grande majorité des prêtres qui à Bourges applaudissent longuement et fortement l'intervention. D'autres encore discernent le potentiel et les limites d'un tel discours.

¹⁷ Congrès Sacerdotal de Bourges. Compte rendu rédigé sous la direction de M. l'Abbé Lemire, député par l'Abbé Pierre Dabry, avec la collaboration de M. l'Abbé Toiton et M. l'Abbé Ract, Paris 1901, 150–163, ici 158.

¹⁸ Congrès Sacerdotal de Bourges. Compte rendu (cf. note 17), 162.



Abbé Birot (Albi)



P. Dehon (St-Quentin/Rome)

L'un d'entre eux est l'Abbé Dehon, le fondateur des Prêtres du Sacré-Cœur. Nous disposons d'une lettre intéressante, qu'il écrit après le congrès au sujet du jeune vicaire général Birot – ce qui prouve que le discours a fait effet jusqu'à Rome. Car c'est de Rome que Dehon écrit, ville où il séjourne comme fondateur et supérieur général de son institut placé alors dans une phase critique de son existence – l'approbation romaine de la nouvelle communauté est encore incertaine; il rencontre beaucoup d'adversaires. S'adressant à Birot, Dehon décrit sa conférence comme un «beau discours». Cependant il fait observer, que les temps sont généralement devenus plus critiques, qu'il existe deux camps opposés et ceci bien au-delà de la France.

«La vivacité des polémiques entre les deux écoles, non seulement en France, mais en Italie, en Belgique, en Allemagne, fait qu'on n'ose pas trop s'affirmer en faveur de l'une ou de l'autre. On veut laisser le dernier mot au Saint Père.»¹⁹

Une approbation officielle du discours de Birot serait pour lui hors de question. Il attire l'attention sur l'un ou l'autre passage, dans lesquels on pourrait détecter «une tendance au libéralisme». Peut-être l'idée de libération, entendue dans le sens du dépouillement de tout ce qui est ancien serait-elle trop fortement soulignée, peut-être le patriotisme trop fortement souligné, et la référence à l'ancien dévaluée. Birot, en effet, accepte trop facilement l'échec des ambitions de l'Église, afin qu'un renouveau quelconque puisse en émerger. Dehon laisse entendre que parfois il serait bon de ramer à contre-courant. Or, dans son discours à Bourges, Birot avait utilisé l'image d'un canot indien «américain» permettant de progresser avec souplesse au fil du torrent sauvage.²⁰

¹⁹ Lettre Dehon à Birot, 19.11.1900, LD 116842 sur www.dehondocsoriginals.org – correspondance; cf. aussi la lettre de Dehon à Birot du 24.10.900, LD 116841 sur www.dehondocsoriginals.org – correspondance.

²⁰ Cf. documentation en annexe, le discours de l'abbé Birot, à la fin.

Mais le verdict de Dehon, qui est lui-même à cette époque consultant à l'Index²¹ et qui entretient les meilleurs contacts sur l'axe Paris-Rome, est fondamentalement positif.

«En somme, le discours a quelques passages qui réclament une interprétation bénigne, ce qui ne l'empêche pas d'avoir dans l'ensemble une doctrine lumineuse exprimée dans un langage choisi. Laissons les critiques malveillants aboyer. Ils cherchent beaucoup plus à entraver les directives du Pape qu'à exposer la vérité avec charité.»²²

Ici se dresse une ligne de front claire qui se réfère aux efforts du mouvement de la Démocratie chrétienne²³ et des *abbés démocrates*. Dehon en est un représentant, qui se voit proche, en outre, des intentions du Pape. Même s'il est moins libéral et plus prudent qu'un Lemire ou un Birot, il éprouve quand même beaucoup de sympathie pour les deux. Ce qui n'exclut pas que cette sympathie puisse se montrer critique. Dehon, qui a publié en 1897 un propre «essai apologétique» des congrès,²⁴ est lui-même présent à Bourges. Il y prononce le discours d'ouverture et accompagne les travaux quotidiens de ses réflexions spirituelles. Dans une de ces réflexions il fait sienne la perspective de Birot avec la question rhétorique: «Avons-nous assez aimé la société contemporaine, pour ne pas garder vis-à-vis d'elle une attitude de bouderie?»²⁵ Si on considère qu'il a également participé au congrès du Tiers-Ordre à Nîmes en 1897 et qu'il était impliqué dans les conflits d'alors, cet acteur transnational français nous montre combien les évolutions au sein de ce catholicisme, aux congrès très diversifiés, demeurent plus que floues.

Après avoir traité de Bourges, il nous faut revenir à nouveau sur les congrès du Tiers-Ordre franciscain. Ceux-ci, dans le sillage de *Rerum Novarum* aboutissent à un certain résultat, 10 ans après l'encyclique, avec la tenue d'une réunion

²¹ Cf. Hubert Wolf (Ed.), Prosopographie von römischer Inquisition und Indexkongregation A–K, bearbeitet von Herman H. Schwedt unter Mitarbeit von Tobias Lagatz, Paderborn 2005, 449–453.

²² ADR B 108/4, Inv. Nr. 1168.42: Lettre Dehon à Birot, 19.11.1900, 4 pages, ici p. 4.

²³ Cf. Stefan Tertünte, Léon Dehon und die Christliche Demokratie. Ein katholischer Versuch gesellschaftlicher Erneuerung in Frankreich am Ende des 19. Jahrhunderts, Freiburg i. Br. 2007.

²⁴ Léon Dehon, Nos Congrès, Maison de la bonne presse, Paris. Dans cette publication il défend surtout les congrès sacerdotaux: «Il résulte de tout cela que les congrès de prêtres ne sont pas une anomalie, et nous avons constaté à Reims qu'ils sont des foyers de ferveur et de zèle.» (p. 33). Manifestement Dehon écrit ses lignes en face des voix critiques. Il défend les congrès et les présente comme une urgence: «Et comment le prêtre se formera-t-il à cette action sociale et à ces œuvres? Comment recrutera-t-il des auxiliaires laïques sans le congrès? Comment les associations pourront-elles se fédérer pour multiplier leur action sociale sans les congrès? Ah! Messieurs qui ne voulez pas de congrès catholiques, vous chargez-vous d'arrêter aussi l'élan des congrès socialistes et libres penseurs, ou voulez-vous leur réserver le privilège de l'action et de l'organisation?»

²⁵ Léon Dehon, Œuvres Sociales, Vol. 4, Napoli 1985, 577.

internationale à Rome. Mais contrairement aux congrès sacerdotaux, qui ne connaissent pas de suite après 1900 – tellement la situation en France évolue après 1901/1905 – des réunions régionales, internationales et plus tard nationales des tertiaires franciscains ont lieu jusque dans les années 1950. Les Ordres religieux peuvent s'appuyer sur d'autres structures et œuvrer davantage sur le plan international. Mais la réunion de 1900 à Rome met fin à l'intense «étude sociale» des congrès des tertiaires. Les controverses fécondes de nature économique et sociale comme celles indiquées auparavant pour Nîmes en 1897 appartiennent au passé.

Pour les congrès du Tiers-Ordre au cours de la dernière décennie du 19^{ème} siècle, il faut tenir compte d'une tension entre deux écoles, l'une franciscaine et l'autre capucine. En alternance, les deux courants du mouvement franciscain président les congrès. Les capucins sont considérés comme traditionnellement rigoureux, en revanche on dit des franciscains qu'ils se montrent plus ouverts aux préoccupations sociales et favorables à des réponses plus novatrices.²⁶ Un franciscain irlandais mérite d'être mentionné comme acteur international chargé d'un rôle important: David Fleming,²⁷ élève du célèbre cardinal Manning, et qui préside la réunion de 1897 à Nîmes. Il possède son propre réseau de relations à Rome et travaille entre autres comme consultant au Saint Office. De 1901 à 1903, il est Vicaire général de l'Ordre franciscain. Il éprouve des difficultés avec l'élément démocratique alors en pleine ascension dans les congrès et du coup aussi avec le Père Dehon.²⁸ Ici s'exerce donc une influence irlandaise anglo-saxonne – et également dans un contexte français. En effet, pour le congrès de Bourges la participation de Mgr Ireland était prévue, mais ne put pas se concrétiser.²⁹ L'archevêque de St. Paul (Minnesota) est connu pour la conviction, selon laquelle l'Église et la modernité ne s'excluent pas. On comprend que l'Abbé Lemire tient à le voir présent à Bourges. Les deux personnalités d'origine irlandaise, Fleming et Ireland, ne sont mentionnées que brièvement, assorties de leurs profils très différents pour montrer que la transnationalité des congrès ne se limite pas à la référence romaine.

²⁶ Cf. Neuhold, *Die Kirche, das Geld und die Nation* (voir note 6), 159–166 («Ein neuer Armutsstreit am Ende des 19. Jahrhunderts?»).

²⁷ Cf. Wolf (Ed.), *Prosopographie* (voir note 21), 587–591.

²⁸ Dehon, NQT XVI, 34: «Incident curieux: le Père David Fleming voulait m'empêcher de citer dans mon discours la lettre du Pape au Ministre Général des Franciscains, sous le prétexte que cette lettre avait été retirée par le Pape. Le Cardinal Rampolla tombait des nues quand il apprit cela.»

²⁹ Remond, *Les deux congrès* (voir note 3), 151. Pour Ireland voir: Marvin O'Connell, *John Ireland and the American Catholic Church*, Minnesota 1988.

Résumé et perspectives

Les congrès du Tiers-Ordre s'achèvent provisoirement en 1900, parce que Rome modifie alors son attitude à l'égard de la «démocratie chrétienne» et se montre plus réservée. En revanche les congrès sacerdotaux ne connaissent pas de postérité, parce que, en France, les relations entre Église et Etat changent profondément: C'est la fin des congrès sacerdotaux. Dans les deux cas, d'un point de vue actuel, des initiatives fructueuses ont été annulées, qui auraient pu cependant donner de fortes impulsions à la réforme de l'Église. Selon la terminologie moderne on devrait considérer les congrès comme des structures et événements de la société civile. Aux yeux de certains dirigeants de l'Église catholique les congrès constituaient une sorte de «kenosis» non nécessaire, une plongée risquée dans des profondeurs collectives et non conventionnelles.³⁰ D'autres acteurs, qui ont participé activement à l'organisation et à la réalisation de tels congrès peuvent être considérés comme des précurseurs «prophétiques», tels par exemple un Lemire ou un Birot, dont le discours, par sa teneur, annonce déjà Vatican II. Ces propos ne traduisent pas de notre part un mépris porté à l'égard des courants opposés aux forces critiques, pour la plupart conservateurs. Le fait que cela échappe à la tâche de l'analyse historique, Otto Weiss, récemment décédé à Klagenfurt et grand connaisseur de cette époque dans les pays de langue allemande l'a souvent répété – même si ses sympathies demeuraient manifestes. La vie consiste dans un balancement continu des pas vers l'avenir qui se nourrissent des expériences et des évaluations du passé. Néanmoins on estimerait volontiers aujourd'hui qu'avec la fin des congrès en plein essor une évolution prometteuse était brusquement stoppée³¹ – et cela par une Église sur la défensive et par un Etat anticlérical, voire antireligieux.

³⁰ Cf. aussi l'encyclique contre le modernisme «Pascendi Dominici gregis» de 1907, qui ne décrit guère une image positive des congrès et est ainsi en bonne syntonie avec les évêques Isoard et Turinaz. Dans l'article 72 on lit que les congrès sont dangereux parce qu'ils offrent «un champ propice aux modernistes pour y semer et y faire prévaloir leurs idées. Que désormais les évêques ne permettent plus, ou que très rarement des Congrès sacerdotaux». Si des évêques autorisent des congrès ou des réunions, on stipule «que l'on n'y émettra aucune proposition ni aucun vœu usurpant sur l'autorité ecclésiastique, que l'on n'y proférera aucune parole qui sente le modernisme, ou le presbytérianisme, ou le laïcisme.» Une autre restriction apparaît dans l'article 72: «des prêtres des diocèses étrangers ne pourront intervenir sans une permission pareillement écrite de leur Ordinaire». Des congrès nationaux comme à Reims ou Bourges sont donc impossibles.

³¹ Pourtant ou justement pour cela des congrès diocésains sous l'autorité épiscopale, donc «réunions» connaîtront plus tard un essor fulminant.

Annexe – Deux Sources (avec liens internes de notre main)

(I)

Lettre de Dehon à Birot, le 19 novembre 1900, de Rome

in: ADR B 108/4, Inv. Nr. 1180.42, cf. www.dehondocs.it?cit=1LD-116842

[p. 1]

Rome, Piazza Campitelli 3

19. nov. 00

Monsieur et cher confrère,

Je ne crois pas pouvoir obtenir ici une approbation dont nous puissions prévaloir pour votre beau discours. On est ici dans une période de réserve, de prudence et d'attente. La vivacité des polémiques entre les deux écoles, non seulement en France, mais en Italie, en Belgique, en Allemagne, fait qu'on n'ose pas trop s'affirmer en faveur de l'une ou de l'autre. On veut laisser le dernier mot au Saint Père.

Au fond, on ne peut reprocher à votre discours aucune erreur manifeste, mais on croit voir [p. 2] dans quelques passages une tendance au libéralisme.

Page 5: «Il faut aider notre siècle à s'affranchir.» de qui? Ne veut-il pas aussi s'affranchir de Dieu, de l'Eglise? Ce passage demandait une explication. [*Dehon critique 1*]

Page 6: «Il faut aimer son pays tel qu'il est», vous vouliez dire sûrement: il faut aimer son pays «quand même.» [*Dehon critique 2*]

Page 7: «Agitations, luttes, etc., réactions contre les obstacles que les passions opposent au légitime épanouissement de l'être.» Il y a des agitations... dans les deux sens: les unes sont elles-mêmes le fruit des passions, les autres sont des réactions contre ces passions. [*Dehon critique 3*]

Page 10: «Peut-être qu'au fond cette forme vaut les autres!» La thèse paraît sacrifiée. Le temps de Louis XV [p. 3] n'est pas à regretter, mais celui de S. Louis... [*Dehon critique 4a*]

Même remarque au sujet de la page 11. Il y a eu d'autres protecteurs que le card. Dubois et Guigot... [*Dehon critique 4b*]

La thèse doit être adaptée à notre temps, mais ne doit pas être sacrifiée. Léon XIII dans son Encyclique d'hier, ne fait rien d'autre que de nous présenter la thèse.

Vous ne la niez pas évidemment, mais on croit lire entre les lignes que vous n'en regrettez pas la faillite actuelle.

Je crois, moi, que la concision qui s'impose à un discours est la cause de ces expressions un peu scabreuses ou équivoques. Vous auriez dit tout – dans un exposé plus long. [p. 4]

Enfin, page 13: «Ne ramons pas contre le courant» est aussi une expression un peu large: Il y a des courants passionnels, déraisonnables, injustes... [*Dehon critique 5*]

En somme, le discours a quelques passages qui réclament une interprétation bénigne, ce qui ne l'empêche pas d'avoir dans l'ensemble une doctrine lumineuse exprimée dans un langage choisi. Laissons les critiques malveillants aboyer. Ils cherchent beaucoup plus à entraver les directions du Pape qu'à exposer la vérité avec charité.

Je vous prie d'agréer mes dévoués respects,

L. Dehon

Arch. Mun. Hazebrouck

Fonds Lemire/Arbelet 50

(II)

Discours de M. l'abbé Louis Birot «L'Amour de son Pays et de son Temps»
au Congrès des œuvres sacerdotales, le 11 septembre 1900 à Bourges
texte dans les «Annales catholiques 1900»

[*Annales catholiques 1900, 6/10/1900, p. 29*]

Discours de N. l'abbé Birot

Le programme de notre assemblée nous invite à considérer la situation de l'Eglise en face de la société moderne, et à étudier les méthodes que cette situation impose au ministère ecclésiastique.

Le détail de cette matière délicate et complexe fait l'objet de vos travaux dans les séances du jour; je voudrais l'envisager ce soir à un point de vue général, et vous signaler une disposition fondamentale, qui doit en toute circonstance accompagner nos efforts et être comme l'âme de notre apostolat. Je ne dirai rien assurément que vous n'avez mille fois pensé et senti: je toucherai peut-être à un des obstacles secrets, qui ont souvent paralysé votre zèle et ralenti les concours que vous étiez en droit d'attendre; à une des causes les plus graves, parce qu'elle relève de la psychologie sociale, du malaise qui subsiste, malgré tout, entre la société et le catholicisme.

Messieurs, on l'a dit déjà, la source profonde où le catholicisme puise sa vie, c'est la charité. Sans la charité, il ne serait pas. Il est l'expansion ineffable et surnaturelle de l'amour divin dans le monde, amour incarné d'abord dans le Christ et qui continue [p. 30] son œuvre de pénétration et de sanctification par l'Esprit, en vue de réaliser l'Unité par la consommation suprême.

L'Eglise à son tour n'est que l'organisme visible que s'est donné cet amour substantiel et vivant.

Aussi est-elle avant tout un foyer d'amour. Sans doute, dans son commerce nécessaire avec le monde, l'Eglise revêt d'autres aspects qui semblent voiler son essence: elle apparaît comme une doctrine codifiée, comme une société organisée, comme une puissance politique. Mais ce sont là des formes secondaires et dérivées, qui n'ont leur raison dernière que dans l'amour. Il n'est ni discipline si sûre, ni science si logique qui puissent, par elles-mêmes, produire une étincelle de foi. Notre Maître bienaimé avait lui-même fortement marqué ce caractère essentiel du royaume qu'il confiait à la direction apostolique, quand il disait à cette heure véritable du Testament nouveau: «Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés, c'est à ce signe que l'on connaîtra que vous êtes mes disciples.»

Aussi, messieurs, l'amour est le grand moyen du prêtre. Les ressources de son zèle n'ont d'efficacité surnaturelle qu'autant qu'elles sont animées par la charité. Otez-la, il ne reste qu'un airain sonnante et une cymbale retentissante. Je ne vous redirai pas ici les pénétrantes paroles de notre saint Paul. Vous le savez, quand la flamme de l'amour sacré a brillé dans une âme, elle est sauvée!

S'il en est ainsi des âmes, – et personne ne le conteste, – pourquoi en serait-il autrement d'un peuple, d'un pays, d'un siècle? Oublierions-nous la vieille leçon de Platon qui voyait dans la République l'image de l'homme agrandi, et retrouvait dans la vie sociale toutes les lois, tous les besoins, toutes les passions de l'individu? Qu'en conclure, messieurs, sinon que pour agir efficacement sur le monde contemporain et le ramener à Jésus-Christ, il est indispensable d'aimer de tout son cœur, d'un amour surnaturel et éclairé, mais aussi d'un amour effectif et pratique son pays et son temps? C'est ma thèse, ce soir.

Thèse inutile, penserez-vous, messieurs, son pays, en effet, qui ne l'aime? – Oh! je n'en doute pas, la terre de France vous est infiniment douce et chère. Qui donc la connaît mieux que nous? Fils de ses champs pour la plupart, nous savons combien son sein est fertile, combien fraîches ses sources, ses horizons légers et pures ses aurores! Nous avons vu le soleil danser à midi sur ses blés mûrs et illuminer les pampres de ses [p. 31] collines. Nous éprouvons une tendresse jalouse pour ce sol, ce soleil, ce ciel, ces contours familiers où nous croyons voir flotter les ombres de nos pères, tandis que leur cendre se mêle à la poussière que foulent nos pas!

Nous aimons encore de la France son passé, son âme qui se révèle à travers l'histoire. Elle y a gravé ses pensées à la pointe de son épée; elle s'est passionnée pour le droit des faibles et pour les vaincus. Nous sommes fiers de son génie littéraire, le plus beau après celui des Grecs. Nous nous glorifions

surtout pour elle du titre de «soldat de Dieu»: nous la vénérons pour cette tradition religieuse à laquelle, après Dieu, nous devons notre foi.

Aussi n'est-il pas de patriotisme plus enraciné et plus sincère que celui du clergé de France. Nous avons dans la mémoire l'exemple de nos grands évêques, qui ont fait la France, comme les abeilles, leur ruche; nous nous souvenons des sacrifices consentis à la patrie par l'Eglise gallicane à toutes les époques, et jusqu'à la veille de cette grande tourmente révolutionnaire où elle devait tant souffrir. A défaut de tout cela nous aurions encore l'exemple décisif de notre Maître et Sauveur, dont l'Evangile: nous a conservé les divins attendrissements. Il a été dit de l'Epoux des Cantiques: *Ordinavit in me caritatem*. Cet ordre de l'Amour; qui est le signe de l'action divine dans les âmes, devait faire à la patrie sa place dans la hiérarchie du cœur; et j'ai le droit de dire que le sentiment que nous éprouvons pour elle est supérieur à celui que la nature inspire spontanément aux hommes, parce qu'il procède plus directement de Dieu et est tout pénétré; de sa grâce.

Toutefois, messieurs, il faut bien y venir: notre patriotisme a un défaut, c'est qu'il est triste. Je ne sais quelle mélancolie découragée enveloppe comme d'un crêpe, au fond de nos âmes, l'image de la patrie. Il est rare; que nous parlions d'elle sans mêler à notre langage quelque réserve et quelque inquiétude. Il semble, à vrai dire, que ce soit un autre pays que le nôtre que nous aimons: un pays qui n'est plus, une France d'autrefois; ou bien une France qui n'est pas encore et qui, sans doute, est trop belle pour être jamais! N'est-ce pas parce que nous sommes hypnotisés par ce rêve, ou paralysés par ces regrets, que nous éprouvons je ne sais quel malaise à l'égard de notre patrie véritable, celle qui vit et souffre devant nous? Nous avons comme un besoin maladif de distinguer entre les hommes [p. 32] et les choses; nous choisissons soigneusement les mots, les vocables que nous employons. Oh disait autrefois «le royaume de France», parce qu'en effet la France était royaume: on n'ose maintenant employer l'équivalent historique et actuel de cette formule aujourd'hui caduque... comme si l'on avait honte.

Cela se manifeste surtout, messieurs, quand on se trouve en face de catholiques étrangers. Dès qu'on les aborde, on s'aperçoit que leur âme rend un son tout autre: ils aiment leur patrie comme nous; mais ils l'aiment joyeusement, avec confiance, d'un cœur qui n'est ni abattu ni malade. Allez à l'assemblée annuelle des catholiques allemands, cette assemblée issue des luttes du Kulturkampf et qui sait ce que vaut la liberté de l'Eglise: vous verrez ces évêques, ces prêtres dont plusieurs furent confesseurs de la foi, ces laïques qui marchent à la tête de l'opposition, après avoir acclamé le Pape, se tourner vers l'image du Kaiser et le saluer de leurs hurrahs! Interrogez nos confrères d'Angleterre ou d'Amérique: leur loyalisme éclate à chaque mot; ils proclament leur attachement inviolable à la Constitution et aux principes juridiques de leur pays; vous aurez l'aveu de plus d'une imperfection, mais vous n'obtiendrez pas une plainte. Vous ne trouverez cela qu'en France. Je me trompe; je l'ai rencontré aussi quelquefois... en Espagne!

Il m'a semblé, messieurs, que la raison du malaise que je signale tient à un état d'âme assez singulier, assez répandu néanmoins, en vertu duquel, si nous aimons beaucoup notre pays, nous avons moins de sympathie pour notre temps. En face des vicissitudes de la fortune, notre humeur s'est aigrie; nous l'avons trop laissé voir. L'Eglise avait fait la société ancienne: aussi y tenait-elle la première place. La société moderne s'est faite sans nous, et même, peut-être, un peu malgré nous: nous avons été vexés du sans-gêne avec lequel on nous y a reçus. Pour rappeler un mot spirituel, nous avons imité la vénérable douairière qui sort, très digne, d'un salon fin de siècle en disant: «Je n'y remettrai plus les pieds!...» tandis que derrière elle on murmure, en se frottant les mains: «Quelle chance!»

Ainsi les catholiques ont pratiqué la politique de l'abstention, quand ce n'a pas été celle de l'obstruction. Ils se sont désintéressés du mouvement social. Pour s'être crus indispensables, ils ont appris au monde à se passer d'eux. En outre, ils se sont souvent mépris sur les causes réelles de leurs mécomptes. Ils [p. 33] ont rendu les hommes responsables d'événements dont ils n'étaient eux-mêmes que les jouets. Ils ont vu des ennemis dans de pauvres diables qui avaient peur de nous pour la même raison que nous avons peur d'eux.

Inhabiles à organiser méthodiquement la conquête d'une société mal connue, nous avons alors joué notre fortune sur l'échiquier des partis: il était juste que les chances fussent contre nous. La séparation s'est accusée davantage encore par la compromission d'un grand nombre avec les causes

les plus suspectés, dans l'espoir d'un bouleversement favorable à leurs revendications. Là aussi, il fallait qu'ils fussent déçus. Et est-il sûr que la série de leurs expériences soit épuisée?

Messieurs; nous n'avons pas assez aimé notre XIXe siècle: nous lui avons demandé ce qu'il ne pouvait pas nous donner! A cet enfant quelque peu bâtard, né de la licencieuse coquetterie de l'ancien régime avec la philosophie naturaliste, nous avons demandé la délicatesse et la correction d'un fils de race. A ce demi-barbare, élevé dans les clubs et dans les camps, mais avide d'indépendance, de vérité et de justice, nous n'avons parlé que de droits périmés et de soumissions incomprises. Il eût fallu l'aider à s'affranchir [*Dehon critique 1*], et nous avons travaillé à le maîtriser; il eût fallu lui ouvrir la voie, et nous l'avons retenu. Il était trop fier de sa science, et nous avons été trop impatients de ses erreurs; nous n'avons compris ni ses jeunes enthousiasmes, ni ses témérités; nous n'avons eu ni assez d'indulgence pour ses fautes, ni assez de considération pour ses grandeurs. Il a eu, messieurs, des pitiés infinies; il a pleuré sur toutes les infortunes; il s'est révolté contre toutes les injustices; il a été plus sincère qu'aucun autre. Nous n'avons pas su nous emparer de ces nobles passions. Quelques grands catholiques cependant ont élevé la voix, et l'ont fait tressaillir: ils sont restés trop isolés! D'autres sont venus, qui ont pris les âmes et leur ont donné l'illusion de la vie dont elles sont avides! Il en est résulté un malentendu profond, messieurs, et ce ne sera pas trop des efforts de plusieurs générations pour le dissiper. L'Eglise et le siècle ressemblent à ces ménages mal assortis dans lesquels la poursuite d'un bonheur illusoire y empêche la réalisation du bonheur possible. C'est ridicule... et douloureux!

Messieurs, la première chose à faire est de nous guérir de ces humeurs noires. J'ai la conviction profonde que le remède pri- [p. 34] mordial à cette situation anormale est dans un amour plus actuel, plus confiant, plus abandonné, de ce monde qui nous fuit. Notre siècle ne se livrera qu'à ceux qui vraiment l'aimeront. C'est un cercle vicieux, je n'en disconviens pas: car comment l'aimer, s'il ne se livre? Il reste donc de nous jeter dans ce cercle, de nous laisser prendre par ce tourbillon, d'y perdre notre âme, pour parler comme l'Evangile, afin de l'y retrouver! Cette folie sera sagesse!

Reconnaissez d'abord qu'au point de vue du résultat à obtenir, il nous sied mal d'être mécontents. Les gens mécontents sont fatalement des gens ennuyeux. Un dévouement morose, querelleur, inquiet, a beau être sincère: on s'en lasse, et bien vite. Les reproches et les récriminations fatiguent, même justes. Nous avons sans doute plus d'un grief; assurément, nous avons perdu quelques points: est-ce une raison de jeter les dés? Sachons être beaux joueurs! Disons enfin que c'est un patriotisme illusoire que celui pour lequel la patrie n'est qu'une abstraction distincte des conditions actuelles qui la réalisent. Aimer son pays sans aimer son temps est une impossibilité pratique: car notre temps est la forme vivante que notre pays a revêtue, l'expression présente de son être, l'aspect positif sous lequel nous pouvons le saisir et, le servir. Chercher son pays en dehors du temps, c'est se mettre, à la poursuite d'un fantôme. Il faut aimer son pays tel qu'il est [*Dehon critique 2*], comme nous aimons nos mères, telles qu'elles sont!

Pour l'aimer ainsi, il faut le connaître, c'est-à-dire saisir le rapport de toutes les formes de pensée ou d'activité qu'il affectionne avec les fins suprêmes du monde; il faut voir en lui, par cette intégration préalable, l'action divine. Un siècle s'exprime par sa littérature, sa philosophie, son art, ses institutions, ses œuvres. Je ne veux pas dire, hélas! qu'il n'y ait en tout cela rien à reprendre au nôtre. Mais quand on s'est bien pénétré de cette vérité de l'Evangile: que pas un cheveu de notre tête ne tombe sans la permission de Dieu, on en vient à penser qu'à plus forte raison les grandes manifestations de la vie des peuples relèvent aussi de sa volonté souveraine, et que les vicissitudes que nous traversons sont autant d'étapes dont sa providence a pour le moins consenti à jalonner sa route et la nôtre vers le triomphe définitif. Nos épreuves font ainsi partie de ses desseins éternels, et nous pouvons les porter avec joie. Ce point de vue est très surnaturel: ce n'est pas une raison pour ne pas l'adop- [p. 35] ter. J'ajoute, messieurs, que dès qu'on y est parvenu, en prenant un peu sur soi, on voit tout de suite d'un autre œil les choses de son temps. On s'aperçoit qu'elles ne sont pas absolument aussi mauvaises qu'elles le paraissaient d'abord; qu'il y a mieux à faire que de les combattre, je veux dire qu'il serait possible de se les assimiler, en les pénétrant, en les purifiant.

Dieu n'est jamais absent de son œuvre: On l'y retrouverait si on l'y cherchait!

Je ne yeux ni ne peux, messieurs, vous démontrer ce soir que cela se vérifie pour chacune des formés principales de l'activité moderne. Il serait curieux de rechercher comment le mouvement social, l'art, la philosophie contemporaine participent à la substance du christianisme et, au fond, en

vivent; de prévoir aussi comment ils en préparent un plus plein et plus parfait épanouissement. Mais je dirai que c'est affaire de réflexion et de pénétration personnelle, plutôt que d'exposition didactique. Il est cependant un point que je vous signalerai, parce qu'il forcera, je l'espère, votre assentiment.

Dieu a voulu la grandeur de l'homme; il lui a donné l'univers pour qu'il le dominât. En aucun temps, cette fin de la création n'a été plus pleinement réalisée. Vous l'avez vu; à cette heure même, l'humanité tient à Paris les assises de sa royauté universelle. Les éléments lui sont soumis: l'eau, l'air, le feu, la foudre même lui obéissent. Il a créé un monde d'industrie et d'art, qui rivalise en splendeur avec le monde créé par Dieu.

Je contemplais ce spectacle, l'autre jour, du haut de la butte Montmartre, aux pieds du dôme dont l'éclatante blancheur semblé couvrir ces merveilles d'un sourire-de complaisance et de miséricorde; et les paroles du psaume me montaient aux lèvres: «Qu'est donc l'homme, ô Seigneur, pour t'être ainsi souvenu de lui?... Tu l'as placé un peu au-dessous des anges; tu l'as couronné de gloire et d'honneur; tu lui as donné l'empire sur l'œuvre de tes mains!» Jamais, messieurs, cela n'a été plus vrai.

Jamais l'homme n'a été plus puissant: oserons-nous ajouter que jamais il n'a été meilleur? – Nous l'oserons, messieurs, pour la gloire de notre Sauveur, et en dépit du scandale de quelques pusillanimes! Nous ne nous arrêterons ni aux accidents, ni à la surface; nous embrasserons d'un regard d'ensemble toute l'histoire, et nous affirmerons que le cœur de l'humanité n'a point cessé de s'agrandir: le levain de l'Évangile le [p. 36] soulève lentement. La lettre des dogmes, à certaines époques et par places, a pu paraître plus strictement respectée; mais la foi est plus éclairée et plus vivante aujourd'hui dans les âmes fidèles, et le souffle de charité qui en émane n'a jamais été plus universel, ni n'a exercé plus d'action sur les destinées des peuples.

Aimer ce siècle, n'est-ce pas encore aimer Dieu? N'est-il pas son œuvre et n'y reconnâtrons-nous pas son image?

[*Annales catholiques* 1900, 13/10/1900, 74]

Messieurs, il faut aimer de son temps les idées, les hommes et les choses.

Les idées d'abord; mais, je vous en prie, entendons-nous bien! Aimer les idées de son temps, ce n'est pas en adopter les erreurs.

C'est en comprendre la raison intime; c'est interpréter largement le sens de ses intuitions; c'est deviner la loi logique qui est comme l'âme de sa pensée et de ses mouvements. Cette loi au fond, est vraie: elle doit l'être. Elle est vraie comme la vie elle-même. Elle n'est qu'une revendication plus ou moins complète, plus ou moins obscure, plus ou moins enveloppée, de [p. 75] droits absolus de l'être et de la vie. Agitations [*Dehon critique* 3], révolutions, luttes, guerres, troubles, souffrances, querelles politiques ou économiques, que devons-nous voir en tout cela? Des réactions tantôt violentes et aveugles tantôt conscientes et habiles contre les obstacles que les circonstances et les passions opposent au légitime épanouissement de l'être.

Les mêmes lois se retrouvent dans le monde des idées. La phénoménologie de l'esprit ne diffère pas au fond de celle du cosmos: elle en est le reflet. Les idées luttent pour la vérité, comme les forces de la nature luttent pour la vie. Toute erreur est une vérité incomplète, une vérité qui cherche: à s'exprimer; on a pu dire avec raison: on ne nie jamais que le dieu des autres: l'homme sincère qui se trompe se trompe par rapport à la vérité absolue, il ne se trompe guère en lui-même. Ce qu'il dit est faux; mais tout n'est pas faux dans ce qu'il pense, ce qu'il voit, ce qu'il affirmé mentalement. L'erreur complète équivaldrait au néant de la pensée; il n'y a pas dans l'âme humaine de nuit sans quelque lumière. Dans la mesure de sa sincérité, toute pensée loyale est sacrée et divine, comme toute douleur, comme toute joie!

Oh! Tout comprendre! ...

Ce n'est point là, messieurs, scepticisme ou dilettantisme. Le scepticisme s'arrête à la négation; le dilettantisme se plaît aux contrastes; la vérité n'est ni dans la négation ni dans l'opposition, elle est dans l'unité intégrale. Tout comprendre, c'est ramener tout à l'un, c'est rattacher toute chose à sa source et à son unité; c'est tout unifier, et c'est donc aussi tout pacifier; voilà pourquoi c'est le devoir du prêtre!

Le catholicisme est la doctrine de l'unité universelle. La fonction de l'Eglise est de préparer et de réaliser peu à peu cette unité, par l'intégration de toutes les vérités partielles, par la centralisation de tous les rayons épars de la lumière divine, dispersés d'abord par le prisme de la raison individuelle, et réunis enfin en un faisceau unique par la lentille convergente de la foi!

Montrer cette identité de la vérité et du Verbe chrétien, c'est la mission apostolique. C'est donc une mission de conciliation, de concentration, d'illumination.

Un homme parle: ne lui disons pas: «Tais-toi!»; ne lui crions pas: «Erreur! Erreur!» Mais écoutons-le: il y a de la [p. 76] vérité, il y a du divin, il y a du christianisme dans ce qu'il dit!

C'est avec cela, Dieu aidant, que nous le sauverons!

Comme quelqu'un le disait excellemment ce matin, il ne s'agit pas tant de lui communiquer notre pensée, que de lui expliquer la sienne, et d'y retrouver avec lui, dans une condescendante et sympathique recherche, le fil de la vérité perdue!

Nos dogmes, messieurs, ne sont pas des prisons: ce sont de larges et belles routes, où viennent aboutir, en fin de compte, pour qui sait s'orienter, tous les sentiers de la pensée humaine!

Plus encore que les idées, messieurs, il faut aimer les hommes de son temps. Il y aurait de ma part, tant ce sentiment est dans vos cœurs, quelque pédantisme à vous dire qu'il n'est pas d'injure ni d'injustice qui nous dispense du devoir de l'amour.

Mais, sans vous rappeler que Jésus-Christ offrit sa vie pour ses bourreaux, voulez-vous me permettre, pour aider encore à la victoire intérieure qui est parfois nécessaire, à propos des querelles qui depuis un siècle déchirent notre patrie, d'emprunter à l'un des hommes politiques qui honorent le plus la conscience française, M. Etienne Lamy, cette formule de haute et sereine impartialité: «Il faut juger chacun des partis selon sa loi»?

Faisons ainsi, messieurs. Cette formule s'applique évidemment, non à la justice absolue, mais à la justice due à chacun d'après les données de la conscience individuelle. C'est à ce point de vue que le prêtre doit se mettre, non pour les directions qu'il donne au mouvement social, mais pour les jugements qu'il porte sur les hommes qui y sont mêlés.

Quand nous dirigeons, nous devons, autant que possible, nous rapprocher de la loi parfaite, telle qu'elle est manifestée par l'Evangile et expliquée par l'Eglise. Encore ne faut-il pas oublier que c'est une loi d'amour infini, que notre faible esprit [p. 77] ne l'embrasse pas tout entière, et que notre main maladroite risque toujours de l'appliquer trop brutalement! Mais quand nous jugeons, non les actes à faire, mais les actes faits; non les choses, mais les hommes et les partis; non les résultats, mais les responsabilités; non pour l'histoire seulement, mais pour Dieu et l'éternité, – alors, c'est l'intention qu'il faut juger: il faut juger chacun d'après la loi qu'il s'est faite, d'après l'idéal qu'il a poursuivi, d'après le bien et le devoir qu'il a conçus! Et ce point de vue est infiniment consolant, messieurs; il laisse assurément subsister plus d'un crime; mais il permet de rendre un peu d'estime et d'amour à cette pauvre humanité que tant d'ignorance aveugle, que tant d'erreurs égarent, que tant de passions tourmentent, qui garde, cependant, jusque dans sa déchéance, le souci, le besoin, la passion supérieure de la perfection et de la justice!

A cette lumière, les pires erreurs nous apparaissent parfois comme de sublimes tâtonnements, d'héroïques méprises; et des hommes que nous qualifions de monstres d'après l'échelle courante des valeurs, se transfigurent à nos yeux, et vont souvent jusqu'à forcer notre admiration!

En tout cas, messieurs, il devrait se produire dans toute conscience sacerdotale, par le seul effet de la hauteur où nous nous élève notre vocation, ce que le même écrivain constate chez tous les Français, à quelque opinion qu'ils appartiennent lorsque l'émigration les a éloignés de la mère patrie. On voit alors fraterniser et s'entr'aider des hommes qui, en France, se seraient ardemment combattus. La distance révèle aux enfants d'un même pays leur communauté de race, leurs affinités, et réveille en eux la solidarité endormie.

Eh bien! De même, quand on habite le règne de Dieu, on peut sourire de la colère des hommes! Le prêtre ne devrait jamais perdre la sérénité et la douceur. Il est loin et haut; il n'est pour cela ni détaché de sa patrie terrestre, ni étranger à ses contemporains, mais il est mieux placé pour les aimer d'un amour tranquille et sans défaillances!

Enfin, messieurs, il faut aimer les choses de son temps, et par là j'entends ses institutions et les œuvres.

Allons-nous pour cela abandonner les droits de l'Eglise? À Dieu ne plaise! Mais nous les revendiquerons, au contraire, avec d'autant plus d'énergie que nous les chercherons moins [p. 78] dans une tradition contestée que dans les entrailles mêmes de la vie sociale.

Les droits de l'Eglise, qu'est-ce à dire? Il y a, messieurs, des droits inaliénables et sacrés. Mais souvent aussi le droit est une expression historique que la systématisation des écoles transforme en formules abstraites et invariables. Généralement le droit est un rapport: les droits de l'Eglise sont les rapports qui conditionnent son existence dans une société donnée. La société ne change pas sans amener nécessairement une modification de ces rapports, et partant de ces droits, au moins dans leur aspect formel et proprement juridique.

Les droits absolus de l'Eglise sont d'être, d'enseigner, de sauver les âmes, de sanctifier les peuples. Mais s'il n'est plus possible de revendiquer pour elle la façon d'être et les avantages dont elle a joui en des temps évanouis. Voyons donc les conditions spéciales que notre temps lui fait, les droits nouveaux que par la force des choses il lui confère, la forme d'être et d'agir qu'il lui permet, et peut-être trouverons-nous, devant Dieu, à la lumière sacrée, non des intérêts du moment, mais de la conscience, qu'au fond cette forme vaut les autres! [*Dehon critique 4a*]

Je souhaite autant que personne que l'on parvienne à conserver à l'Eglise de France les quelques prérogatives qui lui restent de son glorieux passé; mais ce que je désire plus encore c'est qu'on prépare avec ardeur et clairvoyance la situation que l'avenir lui réserve. Nous avons eu peur de ce que les principes de la démocratie moderne nous faisaient perdre: nous n'avons pas pris garde à ce qu'ils pouvaient nous donner. Ils sont imparfaits; je l'accorde; raison de plus pour en tirer le meilleur parti. L'autonomie individuelle, l'égalité devant la loi, la liberté de conscience, la liberté de la presse, celle de réunion et d'association, sont des principes qui sont dans le droit public de ce siècle et qui vaudraient peut-être pour l'Eglise tout autant que la protection officielle du cardinal Dubois et même celle de M. Guizot. Je sais bien qu'aujourd'hui, nous commençons à dire que nous ne réclamons que la liberté: puissions-nous agir de manière à le faire croire! [*Dehon critique 4b*]

Enfin, messieurs, à propos des œuvres de ce temps, n'y a-t-il pas souvent une sorte d'antinomie apparente dans le ministère du prêtre? Ne semble-t-il pas que ce qui serait réclamé par le bien de l'Eglise n'est pas toujours ce qui favorise, le mieux le bien des âmes? [p. 79] L'Eglise est une société visible, humaine, extérieure; elle a des formes définies, des droits, des intérêts qui sont dans le commerce humain; le prêtre est l'homme de cette organisation: il doit la servir.

Mais n'est-il pas aussi – et avant tout peut-être – l'homme de Dieu, le serviteur de l'esprit qui souffle où il veut, et ne faut-il pas qu'il songe au salut des âmes individuelles, sans cesser de s'occuper des profits de la société chrétienne considérée comme corps constitué? Or, le commencement du salut, pour chaque âme, c'est de se rapprocher de Dieu, c'est-à-dire du bien: et il y a pour beaucoup d'âmes, aujourd'hui, des moyens particuliers de faire du bien qui ne paraissent pas les rapprocher de l'Eglise. Il naît de tout côté un grand nombre d'œuvres qui ont pour but soit de défendre ou d'élever la moralité publique, soit de développer la science et le goût dans les classes populaires, soit de protéger les faibles et les petits, soit de revendiquer des droits que nos codes ont méconnus; œuvres dont le but est essentiellement louable, dont les moyens sont quelquefois mêlés, qui, en tout cas, ne se réclament pas du christianisme, et parfois semblent destinés à le suppléer. Faut-il approuver aussi et favoriser ce mouvement?

Messieurs, il faut d'abord regretter profondément que l'initiative de tous ces progrès nous appartienne si rarement. Mais comment s'en étonner, quand on songe à l'étendue de la sphère que notre intelligence ne pénètre pas? Comment s'opposer à ce qu'autour de nous le bien germe, même sur une terre que nous n'avons pas cultivée? Savons-nous où se sont portés les pas du divin Semeur? A nous de l'aider à rassembler sa récolte! Non, messieurs; il n'y a rien à craindre, pourvu que nous sachions maintenir l'intégrité de nos croyances et de notre morale, des initiatives généreuses, fussent-elles envahissantes, fussent-elles par certains côtés imparfaites, qui se manifestent de tout côté.

L'erreur serait d'imposer à l'action de l'Eglise des frontières trop étroites. A elle de s'assimiler et de sanctifier par sa parole tout ce qui, dans l'âme humaine et dans la société, est susceptible de l'être! A elle de faire la conquête du monde; d'explorer ou d'envahir tout le département du divin! Nous le savons d'ailleurs, l'esprit de l'Eglise rayonne bien au-delà de son corps visible. Il faut étendre le corps de l'Eglise aussi loin que la plasticité de sa foi et de sa discipline le permettent: au-delà, il faut

laisser agir l'esprit. Là où la main ne peut atteindre, [p. 80] l'esprit agit encore, il éveille, il suscite; il attire; ne craignons pas de l'aider. Ce mouvement religieux, moral; qui n'est ou ne semble pas chrétien est fait pour le devenir, et y tend, qu'on le veuille ou non. Le soleil sait-il où il va? Savons-nous où le soleil nous mène?; A Dieu, n'en doutons pas! Suivons le soleil!

Il résulte cependant de cet état de choses, pour le prêtre contemporain, un certain embarras: s'il aide à ce mouvement extérieur, il est accusé du dedans, non sans apparences spécieuses, de compromettre les intérêts de l'Eglise: S'il s'y montre moins favorable, on l'accuse du dehors, et non sans raison, d'étroitesse d'esprit et de s'opposer au bien.

Mais, messieurs, la conciliation est facile si l'on s'élève à cette vue supérieure des choses que donne l'amour. Il nous révèle, en effet, que l'action intérieure et en quelque sorte officielle du prêtre dans le ministère ecclésiastique, et son action extérieure et sociale sont des forces nécessairement convergentes, qui n'ont peut-être pas pour terme l'intérêt du jour qui passe, mais tendent infailliblement à l'unité que réclame le cœur de Dieu!

Messieurs, je résume ma pensée et je conclus. Vous avez entendu parler comme moi de la hardiesse avec laquelle les Indiens des hauts plateaux du Far-West lancent sur leurs fleuves immenses leur frêle pirogue. Ces fleuves sont les seules routes du pays; les eaux coulent tantôt paisibles entre les bords escarpés, tantôt tourbillonnantes et folles dans des défilés étroits; mais telle est l'habileté et la souplesse de la main, que l'esquif glisse léger sur les abîmes, et le voyageur qui ose se confier à la fois au flot et au pilote garde de cette course vertigineuse à travers ces régions d'épouvante un souvenir d'inexprimable ivresse.

Il me semble, Monseigneur et chers confrères, que le fleuve représente assez bien la marche de ce monde, avec ses alternatives de tranquillité et de trouble, la majesté de ses progrès et, par instant, ses irrésistibles entraînements. Certains catholiques, dans ces moments critiques, me font penser à ces touristes qui, pris de peur, voudraient, à force de rames, remonter le courant et fuir l'abîme qui gronde... Je ne suis point de ceux-là, messieurs. Je ne crois pas que toute la vigueur de leurs bras, suffise à compenser la vitesse du flot; le monde marche et les emporte! Mais je pense que la barque de Pierre peut se confier sans crainte aux grandes eaux, dans les tourbillons desquelles la main de Dieu se joue, et dont d'haleine furieuse se colore tou- [p. 81] jours, aux passes les plus difficiles, des couleurs de l'arc-en-ciel. Ne ramons pas contre le courant [*Dehon critique* 5], ce serait peut-être ramer contre Dieu lui-même; nous retarderions inutilement la marche du navire et nous paralyserions la main qui le conduit! Nous arriverions en retard, mouillés et piteux!... Nous avons de bons pilotes : je les salue en terminant! Abandonnons-nous à leur sagesse qui n'est point, comme celle de l'Indien, susceptible de défaillance, parce qu'elle procède de plus haut. Comme sur la crête des flots, laissons-nous porter avec une confiance pleine d'amour au sommet de la civilisation, où nous devons toujours être les premiers, à l'heure du danger surtout!

Congrès sacerdotaux français et congrès du Tiers-Ordre franciscain à la fin du 19^e siècle – Lignes de ruptures à l'intérieur et tensions vers l'extérieur

Deux «types» de congrès catholiques ayant une forte influence française à la fin du 19^e siècle sont thématiques et comparés dans cette contribution. Tous deux développèrent une dynamique dense et menèrent à l'époque à des phénomènes notoires de réorientation. Des changements furent visibles dans les rassemblements, qui renfermaient cependant un potentiel de conflit. Tandis que des influences extérieures venant de l'épiscopat français furent graves pour les congrès sacerdotaux, ce furent plutôt des fossés internes qui menèrent à des discussions vives et des disputes lors des événements du Tiers-Ordre franciscain (international). D'une part, certains évêques se sentirent dupés et abusés dans leur autorité – par une prétendue «usurpation de compétences» de la part des clercs rassemblés, qui se présentaient en grande partie comme progressifs, ouverts et républicains. D'autre part, la nouvelle orientation socio-politique et démocrate-chrétienne mena à des discordances au sein de la famille franciscaine. Les deux séries de congrès prirent fin de manière relativement abrupte. Le prêtre et fondateur d'ordre P. Léon G. Dehon (1843–1925) fut actif auprès des deux rassemblements. En tant qu'un parmi de nombreux clercs, il considéra le catholicisme congrégationnel comme précieux et important, et pris sa dé-

fense dans un document séparé. D'autre part, le discours programmatique et fascinant de Louis Birot (1863–1936) au congrès sacerdotal de Bourges en 1900 est digne d'attention particulière.

Congrès sacerdotaux en France 1896/1900 – congrès du Tiers-Ordre – conflit entre le clergé et l'épiscopat – question sociale – transnationalité – conflits de l'historiographie comparative – Rome – Léon G. Dehon – Louis Birot.

Die französischen Klerikerkongresse und die Kongresse des franziskanischen Drittordens am Ende des 19. Jahrhunderts – Bruchlinien im Inneren und Spannungen nach Aussen

Zwei verschiedene «Arten» von katholischen Kongressen mit starker französischer Prägung am Ende des 19. Jahrhunderts werden in diesem Beitrag behandelt und verglichen. Beide entwickelten eine spannungsgeladene Dynamik und führten in ihrer Zeit zu offenkundigen Phänomenen der Neuorientierung. Aufbrüche wurden in den Versammlungen sichtbar, welche jedoch Konfliktpotential in sich trugen. Sind es eher äussere Einflüsse aus dem französischen Episkopat, die für die Klerikerkongresse schwerwiegend wurden, so waren es an den Anlässen der (internationaler orientierten) Drittordensbewegung der Franziskaner eher interne Gräben, die zu heftigen Diskussionen und Disputen führten. Fühlten sich also einerseits gewisse Bischöfe düpiert und in ihrer Autorität hintergangen – über eine vermeintliche «Kompetenzanmassung» von versammelten Klerikern, die sich grossteils progressiv, offen und republikanisch gaben – so führte die neue sozial-politische und christdemokratische Ausrichtung im Kontext der franziskanischen Familie zu Mistönen. Beide Kongressreihen fanden ein relativ abruptes Ende. Auf beiden Versammlungen war der Priester und Ordensgründer P. Léon G. Dehon (1843-1925) aktiv. Als einer unter vielen Klerikern erachtete er den für ihn modernen Kongresskatholizismus als wertvoll und wichtig, und verteidigte ihn in einer separaten Schrift. Besondere Beachtung findet zudem die programmatisch und bis heute faszinierende Rede des Louis Birot (1863–1936) am Klerikerkongress von 1900 in Bourges.

Klerikerkongresse in Frankreich 1896/1900 – Drittordenskongresse – Konflikt Klerus und Episkopat – Soziale Frage – Transnationalität – Vergleichende Geschichtsschreibung Konflikte – Rom – Léon G. Dehon – Louis Birot.

Congressi sacerdotali francesi e congressi del Terzo Ordine francescano alla fine del 19esimo secolo – Linee di rottura all'interno e tensioni verso l'esterno

Questo contributo tematizza e compara due diversi «tipi» di congressi cattolici con una forte impronta francese della fine del 19esimo secolo. Entrambi hanno sviluppato una dinamica ricca di tensioni e hanno portato nel loro tempo a evidenti fenomeni di riorientamento. In questi incontri si videro delle spaccature che portavano in sé potenziali conflitti. Erano piuttosto alcune influenze esterne dell'episcopato francese che divennero palesi per i congressi dei clerici, così furono alcuni eventi (con un orientamento internazionale) del movimento del terzo ordine dei francescani, o piuttosto alcune divisioni interne, che portarono a irruenti discussioni e dispute. Se da un lato certi vescovi si sentivano urtati e traditi nella loro autorità – attraverso una certa ipotetica «presunzione di competenze» di clerici congregati, che si davano in gran parte come progressisti, aperti e repubblicani – allo stesso modo il nuovo orientamento socio-politico e cristiano-democratico portò a stonature nel contesto della famiglia francescana. Entrambe le serie di congressi conobbero una fine brusca. In entrambe le occasioni fu attivo il prete e fondatore di un ordine, P. Léon G. Dehon (1843–1925). Come uno tra i molti chierici, considerava i moderni congressi cattolici importanti e di gran valore, e li difendeva in un trattato separato. Una considerazione speciale è data anche al discorso programmatico e affascinante di Louis Birot (1863–1936) al congresso clericale del 1900 a Bourges.

Congressi clericali in Francia 1896/1900 – Congressi del terzo ordine francescano – Conflitto tra clero e episcopato – Questione sociale – Transnazionalismo – Storiografia comparativa e conflitti – Roma – Léon G. Dehon – Louis Birot.

The French clerical congresses and the congresses of the Franciscan Third Order at the end of the 19th century: fault lines inside and tensions outside

Two different «types» of Catholic Congresses with a strong French impression at the end of the 19th century, and a comparative study of these two, together form the subject of this essay. Both of them developed a dynamic full of tension, leading to the evident phenomena of reorientation in their times. Breakups bearing conflict potentials became visible within the gatherings. For the clerical congresses, external influences from the French episcopate were important, whereas internal group conflicts led to intense discussions and quarrels during the events of the (internationally oriented) Third Order Movement. Whereas on the one hand, certain bishops were deceived and felt cheated in their authority vis-à-vis an assumed «arrogation of competences» of the gathered clerics who presented themselves mostly as progressive, open-minded and republican, on the other hand, the new socio-political and Christian democratic orientation in the context of the Franciscan family led to dissonances. Both Congress series met with a relatively abrupt end. In both gatherings, Léon G. Dehon (1843–1925), priest and founder of a religious order, was active. As one among several clerics, he estimated the modern Congress Catholicism as something precious and important, and defended it in an original writing. In the essay, special attention is also paid to programmatics, as well as the intervention of Louis Birot (1863–1936) during the clerical Congress in Bourges in 1900, which is a speech that is fascinating even unto our days.

Clerical Congresses in France 1896/1900 – Third Order Congresses – conflict clergy and episcopacy – social issue – trans-nationality – comparative history conflicts – Rome – Léon G. Dehon – Louis Birot.

Stefan Tertünte, Dr, Directeur du Centre des Études Dehoniennes à Rome, membre de la Congrégation SCJ.

David Neuhold, PD Dr, Université de Fribourg, collaborateur scientifique de la revue SZRKG, il travaille aussi à l'université de Zurich dans la domaine de «Spiritual Care».